



**Statue d'Edmond  
de Coussemaker à  
Bailleul -**

Photo D. Van Assche

## EDMOND DE COUSSEMAKER (1805-1876), SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET SES RÉSEAUX

Solange de Coussemaker

De nombreux articles ont été consacrés à Edmond de Coussemaker, né au début du Premier Empire, personnalité de la Flandre française, mort à la tâche au début de la Troisième République. Ses nombreuses œuvres musicologiques sur la musique médiévale, ses *Chants populaires des Flamands de France*, ont assuré sa notoriété jusqu'à nos jours. Les *Annales du Comité flamand de France* ainsi que différentes publications des sociétés savantes de la région, de part et d'autre de la frontière, depuis plus de cent ans, évoquent périodiquement le souvenir de cet homme qui semble ne pas avoir fini de se dévoiler en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.

On s'intéressera dans cet article aux réseaux du magistrat aux centres d'intérêt très variés. Il ne s'agira pas de décrire une fois de plus son environnement familial patricien transfrontalier encore identifiable, question déjà abordée, entre autres, par Marguerite Yourcenar, une de ses parentes, dans ses *Archives du Nord*<sup>1</sup>. Au risque de contrer ceux qui affirment que « tout en lui s'établit par filiation, par héritage<sup>2</sup> », l'objectif est de présenter le fondateur du Comité flamand de France, non plus comme un héritier qu'il est dans une certaine mesure, mais comme un homme ouvert, typique de son époque, en relation avec une grande quantité d'êtres humains, œuvrant dans les domaines du droit, de la musique ancienne et folklorique, de l'histoire, de la littérature et de la religion. Ce qui fait son originalité c'est que, bien qu'il fût né au début du Premier Empire, à l'époque où ce qui est devenu la Belgique était rattaché à la France, sa culture familiale ignorait la notion de frontière.

47

Retenant la définition selon laquelle un réseau social regroupe un ensemble de gens reliés les uns aux autres dans un but de communication et d'échange, on s'intéressera successivement au réseau professionnel formel du magistrat français Edmond de Coussemaker, puis aux différents réseaux informels plus larges qu'il a créés, contribué à créer ou dans lesquels il s'est inséré au cours de sa vie. À une époque où les savoirs n'étaient pas encore cloisonnés dans des disciplines universitaires, il est intéressant d'étudier aussi la manière dont il les a fait communiquer entre eux pour créer des œuvres originales, comme ses productions musicologiques, religieuses ou la société qu'il a présidée pendant 23 ans: le Comité flamand de France ayant compté dans ses listes bon nombre de personnalités françaises, belges, néerlandaises et allemandes.



Photo tirée d'une revue musicale non nommée, trouvée dans les archives de la famille Coussemaker

### **Le réseau formel du magistrat, notable érudit, élu local**

Par sa famille, il fait partie des notables de Flandre française, encore bilingues, héritiers de l'ancien régime espagnol dont ils ont essayé de maintenir les usages, malgré le traité d'Utrecht. Comme eux il s'est adapté pour trouver une place dans la société française post-révolutionnaire des années de la monarchie de Juillet et du Second Empire. Son dossier de magistrat<sup>3</sup> retrouvé aux Archives nationales de Paris<sup>4</sup> permet de se faire une idée de sa vie professionnelle jamais évoquée par l'historiographie, ressemblant à certains moments à un parcours du combattant. Ces quelques notices, feuilles d'appréciation, de recommandation ou correspondances plus générales, témoignent du mal qu'il a eu, au moins dans la première partie de sa carrière, à s'imposer dans un milieu très formaliste.

On sait que Coussemaker a obtenu une licence en droit à Paris et dans le même temps reçu une solide formation musicale. Les privilèges des magistrats de l'ancien régime espagnol ont été abolis par la Révolution, les nominations ne vont plus de soi pour leurs successeurs français dont les fonctions sont désormais plus étroites, plus contrôlées aussi par le pouvoir politique. L'expérience de son père, révoqué de la magistrature en 1848, lui fera découvrir cette réalité.

En 1831, son diplôme de droit en poche, le jeune Bailleulois quitte Paris pour Douai où il occupe le poste d'avocat puis « d'avoué près la cour d'appel » jusqu'en 1836. Dans cette ville, à l'époque capitale musicale du nord de la France, il se laisse imprégner par ce que certains appellent le romantisme social, et anime activement la vie culturelle, comme en témoigne Guy Gosselin<sup>5</sup>. Dans cet environnement très riche il participe avec un grand dynamisme à la création de sociétés savantes ou musicales et démarre sa « carrière » d'érudit local du Nord et de futur musicologue. En 1836, au moment de son mariage, il revient à Bailleul comme suppléant du juge de paix<sup>6</sup>, pour des raisons qui n'ont pas été élucidées. Une notice de son dossier, datant de 1871, montre qu'il commence à être rémunéré à 38 ans, en 1843, quand il est muté à Bergues puis, en 1845, comme juge d'instance à Hazebrouck. Il consacre alors une part importante de ses loisirs à ses premières œuvres musicologiques et archéologiques; en 1842, il est nommé par le préfet du Nord à la Commission historique du Nord et en 1848 élu conseiller général de Bourbourg, cinq mois après la révolution de février qui impose aux notables de bien se « repositionner », dans le nouveau contexte marqué par l'instauration du suffrage universel masculin et la République. Les péripéties de cette première élection sont relatées par Michel Tomasek dans un article des *Annales du Comité flamand de France*<sup>7</sup>.

La créativité sociale, intellectuelle et musicale qu'il manifeste à cette

époque peut s'expliquer par la période difficile qu'il traverse durant les années du séjour à Hazebrouck, celles qui précèdent sa nomination comme juge au tribunal de première instance de Dunkerque en 1852, au moment où il participe à la création de la Société dunkerquoise et du Comité flamand; le magistrat vient de passer la quarantaine et traverse des épreuves personnelles (décès de deux de ses enfants, dont son fils unique, maladie de sa femme qui vit dans leur résidence d'été à Bourbourg, mort de son père) et professionnelles. Ses relations avec sa hiérarchie sont difficiles; c'est peut-être une des raisons pour lesquelles il ne compose plus de romances ni d'œuvres liturgiques.

La reconnaissance de ses activités extérieures à la magistrature, attestée par des décorations comme la Légion d'honneur, suscite la jalousie et les protestations de ses pairs et supérieurs qui jugent ses connaissances en droit superficielles, voire insuffisantes et l'accusent de dispersion. Ainsi, M. Le Roux de Bretagne, procureur général à Douai, dans une note du 8 mars 1849, lui reproche de s'être « trop lancé dans les manœuvres électorales de l'ancien gouvernement<sup>8</sup> » en favorisant la nomination du candidat ministériel M. Plichon en 1842, alors qu'il était encore en poste à Bailleul.

50 Le 16 mars 1852, le même magistrat, dans une note de présentation pour le poste de juge au tribunal de première instance de Dunkerque particulièrement explicite, déplore qu'« il se laisse un peu trop détourner des études sérieuses par des travaux qui lui plaisent davantage et lui ont valu une certaine réputation, [mais qui devraient, dans l'existence d'un magistrat,] n'être qu'un accessoire et un délassement<sup>9</sup> ».

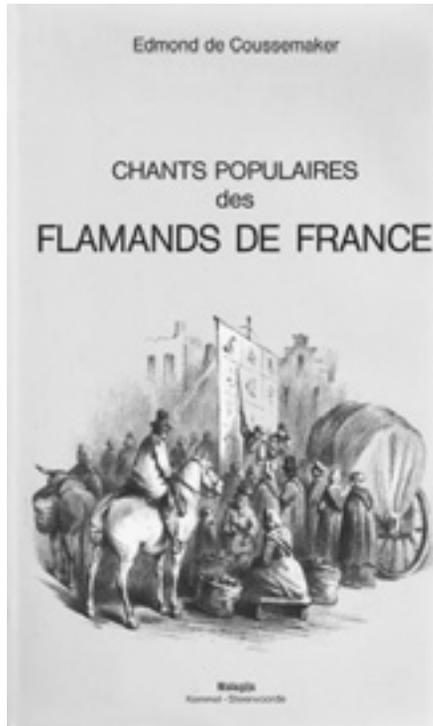
Deux ans plus tard, sa récente élection à Bourbourg n'est peut-être pas étrangère au changement d'attitude de son supérieur qui reconnaît qu'il a progressé en capacité, en intelligence, en jugement, fait attesté par les suffrages de ses électeurs<sup>10</sup>.

Ces cinq ans de lutte montrent qu'il est ambitieux, stratège et sait se battre pour progresser dans une vie professionnelle et politique qui lui donne un statut qu'il ne pourrait obtenir avec ses seuls travaux historiques et musicologiques dans lesquels il n'est pas encore reconnu comme professionnel, ce que lui rappellent à l'occasion certaines critiques musicaux peu aimables. C'est pourtant à ce moment-là qu'il fait ses découvertes importantes sur le chant grégorien<sup>11</sup> et qu'il démarre la collecte des chants populaires dans la région de Bailleul.

On peut brièvement évoquer l'action de trente ans au Conseil général comme élu de Bourbourg. Il est évident que de nombreux liens existent entre ses différentes activités, surtout pendant sa période dunkerquoise, entre 1852 et 1858, également marquée par ses importantes découvertes musicologiques et la publication des *Chants populaires*

des Flamands de France. Coussemaker, également homme de terrain et d'action, accomplit une action modeste mais concrète, qui est évoquée dans le *Bulletin de la Commission historique du Nord* de 1899. Il est qualifié de « défenseur de tous les grands principes sociaux sans lesquels les sociétés ne peuvent ni prospérer ni vivre<sup>12</sup> », façon élégante de le désigner comme conservateur. Son action dans les domaines de la navigation, de la vicinalité et de la construction des chemins de fer<sup>13</sup>, permet de comprendre le lien avec son activité de magistrat, au moment où le Second Empire modernise toutes les régions de France, notamment dans le domaine des transports.

*Chants populaires  
des Flamands de  
France* (rééditions  
anastatiques,  
Malegijs, Kemmel-  
Steenvoorde).



51

La suite de son dossier concerne la fin du séjour à Dunkerque au moment où se négocie sa nomination comme juge au tribunal de Lille en 1858, dans la première partie du Second Empire. À nouveau il demande sa mutation, fait étonnant quand on sait qu'il préside le *Comité flamand de France* depuis cinq ans, qu'il a été président de la *Société dunkerquoise* entre 1854 et 1858 et que les deux sociétés vivent en bonne harmonie. Sa motivation est ailleurs; ses activités extérieures désormais reconnues ne lui nuisent plus. Au contraire, les qualités de celui qui, à l'époque,

compte plus de quinze ans de service judiciaire sont mises en avant: intelligence, compétence et fermeté ... Sont également valorisés ses travaux archéologiques qui lui ont « mérité » le titre de correspondant de l'Institut et la Légion d'honneur, son titre de conseiller général du Nord, sa fortune et l'honorabilité de sa famille.

C'est en consultant ce dossier que l'on comprend son désir de mouvement. Le 2 juin 1858, M. Camescasse, procureur général à Douai, rédige une dépêche<sup>14</sup> dans laquelle il souligne que Coussemaker a soutenu dans son canton de Bourbourg, lors des dernières élections, le candidat du gouvernement, se brouillant ainsi avec certains de ses amis, et demande qu'on lui en soit reconnaissant. Il arrive au magistrat de faire valoir lui-même ses qualités, comme lorsqu'il évoque son action à Dunkerque dans une lettre au directeur des Affaires criminelles au ministère de la Justice: « Permettez-moi... de vous faire remarquer que tout n'a pas été rose au tribunal de Dunkerque pendant ces dernières années pour ceux qui ont voulu montrer de l'indépendance dans la réforme de certains abus<sup>15</sup> ». M. De Carnière confirme ses dires en soulignant le mérite de celui qui accomplit sa mission avec fermeté « dans des conditions difficiles et désagréables... et qui lutte avec vigueur contre la routine et les abus. Il a soulevé des jalousies et des rancœurs, des rivalités ardentes qui sont parvenues à le rabaisser au-dessous de sa valeur réelle<sup>16</sup> ».

52

La vie professionnelle du magistrat ne semble pas avoir été facile en raison de sa grande rigueur professionnelle, et peut-être aussi, d'après le même monsieur Camescasse, de son manque de simplicité<sup>17</sup>; on peut se demander s'il ne s'est pas investi dans les sociétés savantes de Dunkerque et d'ailleurs, pour satisfaire un besoin de sociabilité et de convivialité qu'il ne trouvait pas dans ses activités de magistrat. On est tenté de croire, sans grand risque de se tromper, que les tensions évoquées sont à l'origine de sa demande de mutation à Lille finalement satisfaite en 1858, alors qu'il a 53 ans. Ce changement ne l'empêchera pas de rester président du Comité flamand qui tiendra plus souvent ses réunions à Lille. Le même procureur général, dans la même dépêche, écrit que là « on ne lui en voudra ni de ses croix, ni de sa fortune, ni de ses travaux<sup>18</sup> ». Sa carrière de magistrat va se poursuivre sans vagues et sans mutation jusqu'à sa retraite en 1873, durant quinze années d'intense production intellectuelle. Il semble avoir utilisé ses loisirs lillois et ses talents d'organisateur pour se consacrer plus sereinement à ses activités érudites, notamment à la Commission historique du Nord dont il devient très vite vice-président (en 1859, soit six ans après la création du Comité flamand) et président (en 1863), et au Comité flamand. Dans le réseau formel des magistrats et des érudits du Nord, Coussemaker

donne l'image d'un homme de devoir non dénué d'ambition, respectueux de l'autorité de l'Empereur; on comprend aisément que son âme d'artiste musicien et son esprit créatif sans doute un peu bridés, aient aussi besoin d'autres horizons, surtout à une époque où de nombreux champs de la connaissance sont en train de s'ouvrir, pas encore cloisonnés dans de nouvelles disciplines universitaires. Avec le recul du temps, à qui se demande s'il fait partie de ces réactionnaires nostalgiques du passé, Stephan Gerson<sup>19</sup> répond que, intentionnellement ou non, il a fait partie de ceux qui ont contribué à retourner le champ des mémoires locales dans l'espace de réflexion sur l'identité territoriale, la citoyenneté, l'autorité gouvernementale dans une « Nation-État » moderne.

Il va développer ses talents artistiques dans d'autres réseaux, avec des acteurs qui partagent les mêmes valeurs que lui et avec lesquels il communique sur un pied d'égalité, hors des contraintes institutionnelles et des limites des États qui se structurent. La diffusion de ses travaux musicologiques ayant été longtemps limitée au cercle des sociétés savantes, il va contribuer tardivement à la diffusion des idées de ceux qui vont devenir les premiers musicologues et ethnomusicologues que l'on appelait à l'époque folkloristes. Dans leur sillage, il va échanger avec des correspondants de nombreux pays d'Europe animés par la même quête.

53

### **Les frères Grimm et leur réseau germanique**

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, on peut dire que ce n'est pas le magistrat qui est resté dans les mémoires, mais le musicologue qui avait acquis au fil des ans toutes les compétences pour aborder les problèmes de la musicologie à une époque où les connaissances sur la musique médiévale étaient encore lacunaires<sup>20</sup>.

Edmond de Coussemaker, né l'année d'Austerlitz, a été marqué par le courant romantique qui commençait à s'épanouir dans la mouvance des frères Grimm et du philosophe Herder. S'il a étudié le droit par respect pour ses traditions familiales, il a cultivé très tôt des talents musicaux indéniables qui se sont exprimés dans sa pratique du chant, ses compositions, ses travaux sur le chant grégorien et dans sa collecte des *Chants populaires des Flamands de France*. Tous ses biographes s'accordent pour citer les professeurs qui ont participé à sa formation musicale depuis l'époque où il était élève au lycée de Douai (Joseph Baudoin pour le violon et l'organiste de Saint-Pierre pour le chant et l'harmonie). Un projet de biographie plus complète de Coussemaker, mené en collaboration avec le musicologue Damien Top, tentera de donner plus de précisions sur sa formation. On sait seulement que, dès son arrivée

à Paris, en 1825, il a étudié la composition avec Antoine Reicha, l'art vocal avec Felice Pelligrini... pendant les dernières années du règne de Charles X.

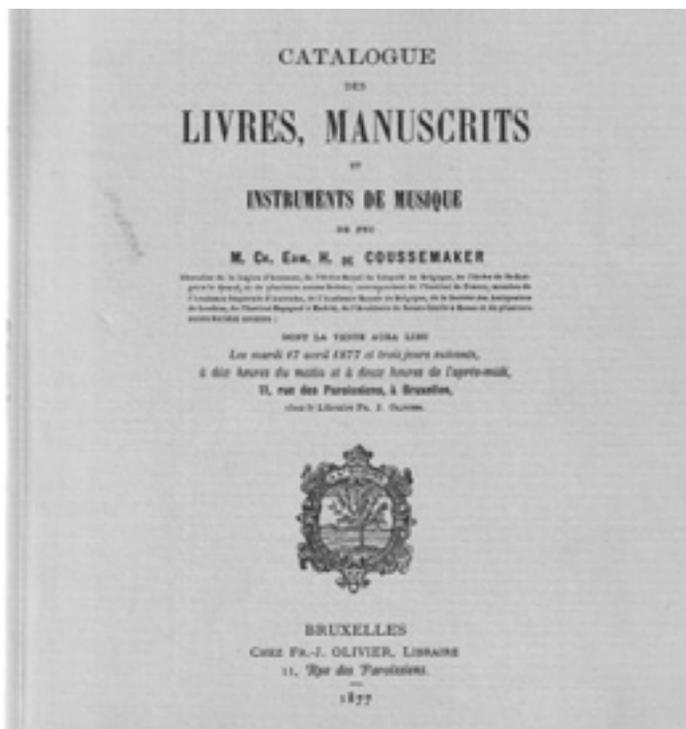
C'est là qu'il commence à créer le réseau dont l'influence l'accompagnera pendant toute sa vie et nourrira toute son œuvre. Il rencontre, en cette époque romantique où Walter Scott et Berlioz sont à la mode, les artistes en vogue<sup>21</sup>. Grâce à des appuis familiaux, il est reçu dans quelques-uns des salons de l'époque, ceux des comtesses Sparre, Meroni et Merlin; il y rencontre peut-être Musset, Liszt, Balzac, mais aussi Charles de Montalembert, le fondateur du catholicisme libéral figurant plus tard sur les listes du Comité flamand, tout comme Victor Hugo, Lamartine, Rossini, Berlioz, les personnalités les plus en vue de la vie culturelle du Paris de ces années-là. Il a peut-être l'occasion de lire les articles d'Henrich Heine, le célèbre écrivain et poète romantique allemand, pont entre les deux pays, qui s'installe à Paris l'année où Coussemaker, diplômé en droit, repart à Douai. Il n'y sera plus quand paraît *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo et sont créés et joués les célèbres ballets romantiques *La Sylphide* en 1832 et *Gisèle*. Il est probable qu'Edmond, en bon romantique angliciste, lut aussi les tragédies de Shakespeare remises au goût du jour, *Hamlet* et *Othello*, dans le texte original, ou dans les versions traduites à cette époque dans presque toutes les langues européennes.

54

Si le jeune Flamand n'a peut-être pas rencontré ces compositeurs, écrivains et poètes, ils font cependant partie du réseau dans lequel il a puisé son inspiration. Damien Top énumère dans le même article les auteurs des romances et chansonnettes qu'il met en musique dans les recueils publiés en 1827, 1828, 1832 et 1836: Boucher de Perthes, Sazerac et, personnalités plus prestigieuses, le chansonnier Pierre-Jean de Béranger, Victor Hugo, Lamartine (député de Bergues en 1830) et Marceline Desbordes-Valmore.

Ses études terminées, en 1830, dès le début de sa vie professionnelle, Edmond de Coussemaker se trouve à la cour d'appel de Douai, dans un milieu très cultivé qui favorise les études savantes et la musique, profane aussi bien que religieuse, dans la mouvance d'Ildefonse Luce-Varlet formé au Conservatoire de Paris. Son séjour dans cette ville, aussi connue pour sa prestigieuse université et sa cour d'appel, est déterminant pour la suite de ses travaux, notamment musicologiques. Il y laisse une trace importante et enrichit son réseau relationnel, dans des cercles plus larges que ceux de la magistrature. Guy Gosselin, dans son ouvrage sur la vie musicale à Douai<sup>22</sup>, à l'époque capitale musicale du Nord, lieu de passage des grands artistes qu'a sans doute rencontrés le jeune avocat, rend hommage à l'influence de celui qui, dans le même

temps, participe au mouvement de rénovation de la musique religieuse dont on reparlera à propos de ses travaux sur le chant grégorien. C'est dans ce qui va devenir la musicologie qu'il va maintenant s'investir, au moment où il quitte Douai pour Bailleul, pour des raisons qui restent à élucider. On ne sait pas quelle portée ont pu avoir sur lui les critiques assassines de la *Revue et Gazette musicale* dans laquelle on peut lire le 14 janvier 1838 que « M. Edmond Coussemaker... est un compositeur départemental qui ne prouve pas beaucoup en faveur de la décentralisation musicale<sup>23</sup> ». Son manque d'originalité, qui n'exclut pas le talent,



est souligné à l'époque. On peut se demander si le perfectionnisme d'Edmond et son goût pour les honneurs ne sont pas à l'origine de ce changement de cap. Les musicologues sont-ils des compositeurs ratés? C'est avec Damien Top que sera donnée la réponse à cette question dans la future biographie d'Edmond à quatre mains.

On peut penser que durant ses cinq années à Hazebrouck, Coussemaker a pu consacrer du temps pour acquérir des traités musicaux du Moyen Âge chez les antiquaires qui ne manquaient pas à l'époque. Par son travail acharné, facilité par le fait que sa famille vivait à l'époque à

Bourbourg, il s'est progressivement imposé dans le réseau des savants organistes qui travaillaient à la grande question du décryptage des neumes des partitions de grégorien. C'est en se confrontant parfois durement avec des musiciens plus professionnels que lui, que le magistrat érudit Coussemaker va acquérir une compétence de savant; les sources font état de la correspondance intense mettant en contact ceux qui ont participé à ce qui s'est révélé une aventure européenne, originaires, pour la plupart, de la frontière belge: François-Joseph Fétis, Théodore Nisard, le père Lambillotte et Félix Danjou, bien connus des musicologues médiévistes. On ne peut omettre de citer le père abbé de Solesmes, dom Prosper Guéranger, qui fut l'initiateur de cette recherche, dans le but particulier de faire chanter ses moines. L'enjeu était pour lui plus spirituel et économique que scientifique puisqu'il s'agissait de l'édition des manuels de chants de la liturgie romaine qui fut finalement confiée à un éditeur allemand. L'état actuel des recherches n'a pas permis de retrouver de correspondance entre lui et Coussemaker qui était son contemporain. Sophie-Anne Leterrier, historienne mélomane, évoque la difficulté paléographique qui se présentait aux chercheurs de l'époque quand elle situe la question du décryptage des neumes dans le champ de « la joute savante de la France et de l'Allemagne... [qui a surgi] d'abord à l'intérieur du champ philologique, balisé par les découvertes fondatrices... des frères Grimm, liés très étroitement aux sciences historiques<sup>24</sup> ».

56

On ne peut clore cette question sans évoquer une autre œuvre d'Edmond de Coussemaker, celle qui lui a permis d'entrer en relation avec le réseau des « amoureux de la langue flamande », les *Chants populaires des Flamands de France*<sup>25</sup>, publiés une première fois à Gand en 1856, réédités récemment en 1976 et en 1987. Ce travail est à resituer dans la mouvance des projets successifs, visant à conserver les chants populaires de toutes les régions de France; si le Breton Théodore de la Villemarqué a été un pionnier avec son *Barzaz Breiz* de 1839, Coussemaker attend le ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul et son décret de 1852, encourageant la publication des chants populaires français, pour suivre le mouvement. Nommé correspondant local du comité<sup>26</sup> créé à cet effet, il se consacre à ce travail qui donne lieu à de nombreuses correspondances avec ses homologues français, allemands, belges et néerlandais lancés dans la même entreprise; président du Comité flamand récemment créé, il est fier d'annoncer leur adhésion spontanée et n'hésite pas à publier leurs lettres d'encouragement dans les premières annales: les Belges Jan-Frans Willems, le docteur F.A. Snellaert, Henri Conscience, l'abbé De Ram, le baron de Saint-Genois, les Allemands Jacob Grimm, Firmenich (qui restera jusqu'en 1918 sur les listes

du Comité), Frans Mone, Reichensperger et le Néerlandais Alberdingk Thijm.

### **Des œuvres originales fruit de la combinaison de tous ces réseaux**

Pour le musicologue Michel Huglo, le magistrat Coussemaker faisait partie de ces juges qui, ayant moins de charges professionnelles que leurs successeurs du XXI<sup>e</sup> siècle, avaient le temps d'avoir un *hobby*. La dispersion des biens du clergé en 1790 et leur regroupement théorique dans des « dépôts littéraires nationaux » avaient provoqué des déplacements de ces précieux ouvrages, qui, parfois, tombèrent entre les mains d'antiquaires qui faisaient également partie de son réseau car c'est chez eux que les collectionneurs comme le futur musicologue achetaient leurs ouvrages. Il est probable qu'Edmond de Coussemaker, dans les années qui ont suivi, sut mettre à profit ses séjours dans les petites villes de Bailleul, Bergues et Hazebrouck... pour récupérer des manuscrits ou des ouvrages précieux avant sa nomination à Lille en 1858. En 1852, au moment où, après cinq années pénibles, il obtient sa nomination comme juge à Dunkerque, il publie une de ses œuvres musicologiques majeures: *L'Histoire de l'harmonie au Moyen Âge*<sup>27</sup>, tandis qu'il s'active à la collecte de ses chants populaires et prépare, à partir des années 1860, l'édition des *Scriptorum de musica medii aevi*...<sup>28</sup>. Ces événements ont eu lieu au moment où des amateurs, soucieux de mémoire locale, se regroupaient, dans toutes les régions françaises, pour créer des sociétés savantes. Le magistrat érudit, fondateur du *Comité flamand de France*, s'était fixé comme but de collecter des documents inédits destinés à enrichir l'histoire locale, celle de cette partie des anciens Pays-Bas devenue française. Le moine Hucbald qui a fait l'objet d'un de ses premiers ouvrages musicologiques était religieux à l'abbaye de Saint-Amand; il appartenait donc à l'histoire régionale et intéressait à la fois l'érudit local et l'amateur de musique qui deviendra musicologue. Il en est de même pour les documents qui ont donné lieu à la publication de ses *Troubles religieux en Flandre maritime*<sup>29</sup>... dont le quatrième volume a été terminé au moment de sa mort et qui en feront un des historiens des guerres de religion. Cette intense activité se déroule dans la tradition de François-Joseph Fétis, né à Mons en 1784, qui a animé la vie musicale de son temps, dépassant les limites de la France et de la Belgique grâce à son investissement dans la presse, l'édition et la vulgarisation musicale pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'analyse du catalogue de la vente Coussemaker avec mention de l'identité des acheteurs, ayant eu lieu à Bruxelles un an après sa mort, est intéressante à titre d'exemple car elle permet de reconstituer le réseau des amateurs qui

avaient perçu l'importance de son œuvre au moment où il commençait à recevoir la reconnaissance dans un cercle plus large.

En conclusion, on peut tenter de comprendre la personnalité de cet homme qui, avec les années, a renforcé son triple profil d'homme de terrain organisateur, de chercheur rigoureux et tenace, d'artiste musicien plus orienté vers des travaux musicologiques que vers la composition; doté d'une bonne force de travail, il a besoin de mener plusieurs choses à la fois, jusqu'au bout, même s'il lui faut des années. Il a été capable de rédiger plusieurs œuvres en même temps: sa *Scriptorium... nova series* (4 volumes édités dans les dix années précédant sa mort en 1876) et les *Troubles religieux en Flandre maritime...* (entre 1871 et 1876), tout en restant à la tête du Comité flamand et en conservant ses activités professionnelles jusqu'en 1873. Il semble avoir une vue globale et instantanée des choses qu'il étudie, avoir besoin de les faire interférer les unes avec les autres pour leur donner une forme nouvelle. Il est capable de se fixer des priorités, comme en témoignent ses travaux musicologiques réalisés à un moment où, d'après son dossier, il « s'économise » comme magistrat, l'esprit sans doute plus occupé parfois par son réseau de correspondants européens que par ses confrères. Le revers de ce trait de personnalité est qu'il n'est pas toujours compris par un entourage aux préoccupations plus limitées et plus locales et qu'il provoque la jalousie, se fait reprocher sa « dispersion » et son « intransigeance » par ses collègues et supérieurs. Sait-il toujours se faire comprendre? Il semble en tout cas exercer sur autrui une autorité naturelle mais parfois manquer de simplicité; sa personnalité très forte lui a parfois nui, comme son goût pour les honneurs et les médailles. L'étude de ses différents réseaux d'appartenance, très différents les uns des autres, laisse supposer qu'à 48 ans, la maturité aidant, il crée le Comité flamand au moment où il semble vouloir unifier sa vie, écartelée entre des activités professionnelles, familiales, culturelles et musicales très diverses; il peut ainsi évoquer ses différents travaux dans les *Annales* et *Bulletins* qu'il rédige en grande partie lui-même. On peut aussi supposer qu'il a, comme beaucoup de ses contemporains flamands, fait sienne cette pensée d'Augustin Thierry sur les vertus de l'étude qui permet de traverser les mauvais jours sans en sentir le poids, de se faire à soi-même sa destinée et d'user noblement sa vie<sup>30</sup>.

## Notes:

- <sup>1</sup> Marguerite Yourcenar, *Archives du Nord*, Paris, Gallimard, 1977, 377 p.
- <sup>2</sup> Lucien Detrez, « Notre fondateur, Edmond de Coussemaker (1805-1876) », in *Annales du Comité flamand de France*, 1954, tome XLV, p. 308.
- <sup>3</sup> Les fonctions d'échevin des temps bourguignons et espagnols qu'occupaient ses ancêtres correspondaient à celles de magistrat, de maire et conseiller municipal que le régime français a dissociées par la suite.
- <sup>4</sup> AN (BB 6 II 104).
- <sup>5</sup> Guy Gosselin, *L'Âge d'or de la vie musicale à Douai, 1800-1850*, Liège, Mardaga, 1994, 236 p.
- <sup>6</sup> D'après la loi des 16 et 24 août 1790, ce sont des magistrats populaires de proximité chargés de mettre un terme aux petits différends et de réprimer les infractions peu graves. Ils occupaient une fonction peu ou pas rémunérée mais délicate, car ils devaient se situer entre les pressions des autorités et les mentalités des justiciables.
- <sup>7</sup> Michel Tomasek, « Edmond de Coussemaker, homme politique de terrain », in *Annales du Comité flamand de France*, tome 62, 2004, p. 195-208.
- <sup>8</sup> AN (BB 6 II 104). Cette allusion de M. Le Roux de Bretagne, appartenant au dossier de magistrat, est expliquée dans Jules Lemire, *L'Abbé Dehaene et la Flandre*, Lille, librairie Deman, 1891, p. 186-187. L'auteur situe la lutte politique, âpre depuis 1842, entre les légitimistes, cantonnés surtout entre Bailleul et Cassel, et les partisans de la révolution de 1830, particulièrement ceux qui appartiennent à « l'Hazebrouck bourgeois » de ces années. La succession du député M. Warein, élu depuis 1830, relance le combat. Les légitimistes repartent à l'assaut en 1842. M. de Lagrange est battu par M. Behaghel, légitimiste, maire de Bailleul. Le gouvernement, en 1846, met en avant un nouveau candidat: Ignace Plichon, né à Bailleul, proche de Guizot et du réseau de la famille Coussemaker grâce au mariage de la jeune Cleenewerck de Crayencour avec Ildefonse Plichon, évoqué par Marguerite Yourcenar (du même bord que Warein). Il est élu en 1846 contre Behaghel, lui aussi membre du même réseau qui se fissure de plus en plus. Edmond, à l'époque suppléant au juge de paix de Bailleul, s'est désolidarisé de son parent Behaghel en usant de son poids de magistrat élu pour soutenir Ignace Plichon.
- <sup>9</sup> *Ibidem*.
- <sup>10</sup> AN (BB 6 II 104). Présentation par le procureur général de Coussemaker comme premier candidat au poste de juge au tribunal de Dunkerque qui deviendrait vacant si M. Desmoutiers était nommé juge à Lille, datée du 4 janvier 1851.
- <sup>11</sup> En 1852 il découvre la véritable origine des neumes des partitions de grégorien et il publie *l'Histoire de l'harmonie au Moyen Âge*.
- <sup>12</sup> Discours de M. Bergerot, membre du Conseil général, in *Bulletin de la Commission historique du Nord*, op. cit. p. 149.
- <sup>13</sup> Discours de M. De Meunynck, ancien maire de Bourbourg, in *Bulletin de la Commission historique du Nord*, op. cit. p. 157.
- <sup>14</sup> AN (BB 6 II 104).

- 15 Lettre d'Edmond de Coussemaeker à M. de Carnière, datée du 3 juin 1858, in *Ibidem*.
- 16 Lettre d'un de ses confrères adressée à M. de Carnière « qui recommande à monsieur le Secrétaire général la candidature dont il est question dans cette lettre », datée du 4 juin 1858, in *Ibidem*.
- 17 Extrait d'une dépêche de M. Camescasse, procureur général à Douai, 2 juin 1858, in *Ibidem*.
- 18 *Ibidem*.
- 19 Stephan Gerson, *The pride of place: local memories and political culture in Nineteenth Century France*, Cornell University Press, 2003, 324 p. 12
- 20 C'est ce qui ressort des communications du colloque de musicologie *Ad Fugam*, Cambrai, 25 novembre 2005.
- 21 Lire l'article de Damien Top, « Een verloren peerl: la musique d'Edmond de Coussemaeker », in *Annales du Comité flamand de France*, tome 62, 2004, p. 209-228.
- 22 Guy Gosselin, *L'Âge d'or de la vie musicale à Douai, 1800-1850*, Liège, Mardaga, 1994, 236 p.
- 23 *Ibidem* p.46. On ajoute qu'il ne semble pas être « encore assez familiarisé avec notre langue pour faire de la musique sur des paroles françaises ».
- 24 Sophie-Anne Leterrier, *Le Mélomane et l'Historien*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 133.
- 25 *Chants populaires des Flamands de France*, Kemmel-Steenvoorde, Malegijis, rééditions anastatiques, 1976 et 1987, éditions, 1856 à Gand, 1930 dans les *Annales du Comité flamand de France* (tome XXXVII), 1971 à New-York.
- 26 Anne-Marie Thiesse, in *La Création des identités nationales, Europe XVIII<sup>e</sup> siècle – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1999, p. 165, écrit qu'il s'agit du « Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, dont la section philologique est chargée de procéder à la publication des chants populaires français ».
- 27 Edmond de Coussemaeker, *Histoire de l'harmonie au Moyen Âge*, Paris, Librairie archéologique de Victor Didron, 1852, 373 p.
- 28 Edmond de Coussemaeker, *Scriptorum de musica medii aevi nova series a Gebertina altera (1867-1876)* « *Scriptorum de musica medii aevi novam seriem a Gerbertina* » [4 v.], Paris, Durand, 1864- 1876.
- 29 Edmond de Coussemaeker, *Troubles religieux dans la Flandre maritime au XVI<sup>e</sup> siècle-documents originaux*, Bruges, Aimé de Zuttere successeur de Van de Castele-Werbrouck, 4 tomes, 380 p., 427 p., 360 p., 480 p. 380 p., 427 p., 360 p., 480 p. préface p. LIV.
- 30 Citée par Louis Mordacq, « Nécrologie: Charles-Edmond de Coussemaeker », in *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, tome 20, 1877, p. XX-XXI.

## SAMENVATTING:

### Edmond de Coussemaeker (1805-1876): over professionele milieus en informele netwerken

Edmond de Coussemaeker blijft tot nu toe een van de bekendste persoonlijkheden uit Frans-Vlaanderen. Onder meer door zijn baanbrekende studie over de middeleeuwse muziek en zijn verzameling volksliederen uit Frans-

Vlaanderen geniet deze man nu nog altijd veel erkenning. Zijn erfenis wordt tot nu toe hoog gehouden door het Comité flamand de France en andere wetenschappelijke kringen uit de regio.

Met die nalatenschap in het achterhoofd is het interessant om de sociale netwerken te onderzoeken die De Coussemaker tijdens zijn leven opgebouwd heeft. Het gaat hier niet om de familiale achtergrond van de magistraat, maar over de contacten die hij zelf legde met mensen uit de meest uiteenlopende kennisdomeinen. Die contacten reikten ook tot over de landsgrenzen, De Coussemaker was erg internationaal ingesteld. Hij groeide immers op tijdens de Napoleontische veroveringen, een tijd waarin Europese grenzen erg vaag waren.

Eenzijds werd Edmond de Coussemaker omringd door een professioneel netwerk van collega's-magistraten. Anderzijds beschikte de man over een veel bredere informele kennissenkring en was hij ook lid van verschillende genootschappen die hij vaak zelf opgericht had. Bovendien was hij ook nog eens een meester in het combineren van al deze groepen en kennisdomeinen. Vanuit dat talent zijn dan ook zijn grootste verwezenlijkingen ontstaan.

*Het formele netwerk van de magistraat, de erudiete notabele, de lokaal verkozene*

De familie De Coussemaker maakte deel uit van de Franse aristocratie, die door de revolutie haar privileges verloren was. Het dossier van de juridische carrière van Edmond, dat bewaard wordt in het nationale Franse archief in Parijs, lijkt vaak op het wedstrijdverslag van een bokspartij en dat is deels aan die grote veranderingen te wijten.

Nadat hij in Parijs zijn diploma rechten behaald heeft, vertrekt de Frans-Vlaming in 1831 uit Belle (Bailleul) naar Dowai (Douai) om er advocaat te worden. Douai is in die tijd op het gebied van muziekproductie de belangrijkste stad in het noorden. De Coussemaker neemt enthousiast deel aan het bruisende culturele leven daar en zo ontwaakt zijn liefde voor het componeren en de drang naar musicologische eruditie.

Om onbekende redenen verlaat De Coussemaker Douai. Sommige biografen vermoeden dat hij erg teleurgesteld was na een negatieve recensie over een van zijn composities. Na aanstellingen in Belle (Bailleul) (1836), Sint-Winokbergen (Bergues) (1843) en Hazebroek (Hazebrouck) (1845) belandt De Coussemaker in 1852 voorlopig in Duinkerke. In de tussentijd wordt hij ook verkozen in de raad van het Noorder-departement als vertegenwoordiger van Broekburg (Bourbourg). Voor datzelfde departement wordt hij benoemd in de historische commissie.

Tijdens die turbulente periode floreren De Coussemakers sociale, intellectuele en muzikale creativiteit. Hij richt het Comité flamand de France en de Société dunkerquoise op en hij krijgt het Erelegioen voor zijn onderzoek. Deze jaren spelen zich wel af tegen een achtergrond van persoonlijke tegenslagen en professionele moeilijkheden.

Het beeld van de persoon Edmond de Coussemaker in deze periode is dat van een ambitieuze man die van zich afbijt als hij daarmee op de professionele en politieke ladder vooruitkomt. Met zijn historische en musicologische onderzoek kan hij op dat moment nog niet hetzelfde prestige bereiken. Het is nochtans in diezelfde periode dat hij zijn belangrijkste ontdekkingen over de Gregoriaanse muziek doet en dat hij begint met de Frans-Vlaamse volksliederen uit de regio van Belle te verzamelen.

In 1858 dient De Coussemaker opnieuw een verzoek tot overplaatsing in. Professioneel gaat het hem wel voor de wind in Duinkerke - zijn nevenactiviteiten schenden zijn reputatie niet meer en hij kan zich op een lange ervaring beroepen -, maar door een politieke keuze zijn er spanningen ontstaan tussen hem en enkele van zijn vrienden. Hij wordt uiteindelijk in 1858 benoemd tot rechter in Rijsel, waar hij dan, zonder verdere incidenten, tot het einde van zijn carrière in 1873 blijft.

De jaren in Rijsel staan voor De Coussemaker gelijk aan tijden van intense intellectuele productie. Wat zijn creatieve geest niet kwijt kan in zijn professionele leven, komt tot uiting in zijn multidisciplinair onderzoek, zijn muziekcomposities en zijn voorzitterschap van de Historische Commissie en het Comité flamande de France. Het feit dat de verschillende wetenschappelijke domeinen nog niet in verschillende universitaire disciplines verankerd waren, maakte deze veelzijdige interesses en dit diverse onderzoek ook mogelijk.

Nu kan men zich de vraag stellen of De Coussemaker met zijn typische interesses behoort tot de groep reactionairen die enkel nostalgisch naar het verleden terugkijken en het verlies van de regionale eigenheid betreuren. Volgens Stephan Gerson heeft de man in ieder geval, of hij het nu wilde of niet, de praktijk van de heemkunde weer doen focussen op kwesties als territoriale identiteit, burgerschap en inmenging van de regering.

#### *De gebroeders Grimm en hun Germaanse netwerk*

Nu, aan het begin van de 21ste eeuw kunnen we zeggen dat het niet de magistraat De Coussemaker is die de geschiedenis is ingegaan, maar de musicoloog. Na jarenlange studie slaagde de man er immers in de vaardigheden te verwerven waarmee hij alle problemen uit de musicologie kon aanpakken. Dit

alles in een tijd waarin de kennis van de middeleeuwse muziek nog grote lacunes vertoonde.

Edmond de Coussemaker werd geboren in 1805, het jaar van de slag bij Austerlitz. De Frans-Vlaming is daarmee onvermijdelijk een kind van de romantiek. De stroming kende haar bloeiperiode tijdens zijn levensjaren, die samenvielen met de hoogtijdagen van de gebroeders Grimm en de filosoof Herder. Als Edmonds studiekeuze ingegeven werd door het respect voor zijn familie, dan heeft hij zijn hobby, de muziek, volledig van zijn persoonlijke voorkeur en talent laten afhangen.

Wat betreft de namen van De Coussemakers muzikleraren, zijn alle biografen het eens. De nieuwe biografie van musicoloog Damien Top, die nog niet gepubliceerd is, zal wel een meer gedetailleerd overzicht geven van Edmonds muzikale opleiding dan de biografieën die nu beschikbaar zijn.

Als De Coussemaker in Parijs gaat studeren, begint hij een netwerk uit te bouwen dat hem zijn hele verdere carrière zal beïnvloeden. Door zijn goede afkomst wordt hij daar in enkele vooraanstaande salons ontvangen. Het is mogelijk dat hij daar Musset, Liszt, Balzac, de Montalambert, Hugo, Lamartine, Rossini en Berlioz ontmoet heeft. De invloed van deze belangwekkende persoonlijkheden uit het toenmalige

Parijse culturele leven op De Coussemaker was niet gering: hij zette bijvoorbeeld enkele romances en liedjes van bekende auteurs op muziek.

Na zijn studies in Parijs maakt De Coussemaker kennis met mensen die niets met de magistratuur te maken hebben. Hij frequenteert gecultiveerde kringen, die muziek als voornaamste interesse hebben. Zowel het religieuze als het profane genre behoren tot het interessedomain van dit milieu – en dat zien we ook in het latere werk van De Coussemaker.

Tijdens zijn verblijf in Hazebroek komt De Coussemaker terecht in een regio waar antiquairs middeleeuwse musicologische verhandelingen voor een prijke verkopen. Door deze mogelijkheid en vooral door zijn harde werk kan De Coussemaker geleidelijk aan binnendringen in de kringen die zich toelagen op het ontcijferen van de middeleeuwse neumen, de basiselementen van Westerse en Oosterse muzieknotatie. Om een erudiete kennis op dat vlak uit te kunnen bouwen, schuwt De Coussemaker de confrontatie met professionelere musicologen niet. In de bewaarde briefwisselingen kunnen we deze contacten volgen, die zich overigens niet tot een nationaal niveau beperken. De meeste van de specialisten op het vlak van de middeleeuwse muzieknotatie woonden immers op de grens tussen België en Duitsland.

Tot die contacten kunnen we grote namen onder de mediëvistische musicologen rekenen.

Naast religieuze muziek, is De Coussemaker ook geïnteresseerd in profane, volkse muziek. Zijn bekende werk *Volkse liedjes uit Frans-Vlaanderen* uit 1856 maakt deel uit van een ware golf van inventarisatieprojecten voor regionale volkse liederen, ingezet door de Bretoen Théodore de la Villemarqué. De Coussemaker onderhoudt ook briefwisselingen met de collega's die hetzelfde project uitvoeren in Duitsland, België en Nederland. Als voorzitter van het Comité flamand liet hij niet na hun brieven met bemoedigingen te publiceren in de eerste annalen van de stichting. Het Comité flamand de France was er immers juist gekomen om onuitgegeven bronnen te verzamelen die de geschiedenis van het Nederlandstalige deel van Frankrijk documenteren.

*Originele publicaties, product van het samengaan van al De Coussemakers netwerken*

De Coussemaker combineerde verschillende interesses en de bijhorende netwerken op onnavolgbare wijze. In 1852 publiceert de magistraat bijvoorbeeld een van zijn grootste musicologische werken: *Geschiedenis van de harmonie in de Middeleeuwen*. In diezelfde periode was hij bezig met de verzameling van de volkse liedjes, de voorbereiding van *Scriptorum de*

*musica medii aevi* en de stichting van het Comité flamand de France.

Coussemakers multidisciplinaire interesse en kennis kwamen ook goed van pas voor de inhoud van zijn onderzoeksbezigheden. Een voorbeeld daarvan is zijn studie over Hucbald. Deze monnik woonde in de abdij van Saint-Amand. Hij maakt dus deel uit van de regionale geschiedenis, en interesseerde tegelijkertijd zowel de muziekliefhebber als de musicoloog in De Coussemaker.

Als voorloper van deze duizendpoot kan François-Joseph Fétis gelden. Deze musicoloog uit Bergen (Mons) was een bekende figuur in de muzikale wereld van zijn tijd. Hij werkte tegelijk voor de pers, voor uitgeverijen en hij hield zich ook bezig met de vulgarisatie van muzikaal werk. Ook was hij sterk internationale gericht. De gelijkenis met De Coussemaker is niet zo moeilijk op te merken.

Tot slot kunnen we proberen de diverse persoonlijkheid van De Coussemaker samen te vatten. De man had een driedubbel profiel: hij was tegelijk een veldwerker met organisatietalent, een strikte onderzoeker die nooit opgaf en een muziekkenner, die de musicologie verkoos boven het componeren. Hij was iemand die het nodig had om met meerdere dingen tegelijk bezig te zijn. Gelukkig was hij dan ook gezegend met een grote werkkraft,

kon hij het overzicht goed bewaren en liet hij zijn inzichten met het grootste gemak samenvloeien.

Door zijn beroep was het voor De Coussemaker ook mogelijk prioriteiten te stellen, en voor hem was dat zijn musicologische werk. De andere kant van de medaille is dat hij niet altijd begrepen werd door zijn collega's en erger, dat hij te maken kreeg met jaloezie. Was hij dan geen aangename man? In ieder geval wist De Coussemaker met een vanzelfsprekende autoriteit bevelen uit te delen, maar in de menselijke omgang ontbrak het

hem soms aan eenvoud. Zijn sterke persoonlijkheid en zijn zucht naar medailles en eer zorgden ervoor dat zijn ambitie het belangrijkste was.

Samenvattend kunnen we zeggen dat het leven van De Coussemaker de gedachte van de Franse historicus Augustin Thierry illustreert: "de deugd van de studie helpt de mens om slechte dagen door te komen zonder hun gewicht te voelen, om zelf zijn toekomst te maken en om zijn leven edel te besteden."

*(Samenvatting door Lieselot De Taeye)*